



Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
Office Guinéen des Parcs Nationaux et Réserves de Faune
Projet de « Protection de la Faune Sauvage dans la Réserve
de Foloningbè par une Gestion Intégrée et Participative »

PIMS : 9627- Project ID : 01003835 - Award : 1467427

**« Projet de Protection de la Faune Sauvage dans la Réserve de Foloningbè par
une Gestion Intégrée et Participative »**

**Termes de Reference pour le Recrutement de
l'expert en Relation Homme-Faune en charge de
la « Coexistence entre l'homme et la faune
sauvage »**

Financement : GEF8

Novembre 2025

I. Informations sur le Poste

Titre : Expert en Relation Homme-Faune en charge de la « Coexistence entre l'homme et la faune » **Projet de Protection de la Faune Sauvage dans la Réserve de Foloningbè par une Gestion Intégrée et Participative »**

Lieu : Kankan avec de multiples déplacements dans les zones d'intervention du Projet

Superviseur : Coordinateur National du Projet

Type de contrat : Contrat de service

Durée de contrat : 1 an avec possibilité de renouvellement

II. Contexte Organisationnel

La biodiversité de la Guinée est de plus en plus menacée par le braconnage, le commerce illégal de viande de brousse, la transhumance et l'exploitation forestière non durable, entraînant la perte d'espèces sauvages, la dégradation de l'habitat et la fragmentation de la réserve naturelle de Foloningbè (RNF), d'une superficie de 537 767 hectares, tandis que les efforts de conservation ont été entravés par plusieurs défis. Dans le cadre du Programme intégré de conservation de la faune sauvage pour le développement de FEM-8 (GEF-8 GWP), ce projet vise à protéger la faune sauvage dans la NFR en s'attaquant à ces principaux facteurs de perte de biodiversité.

Cet objectif sera atteint grâce à une gestion participative et intégrée. Il s'articule autour de quatre composantes principales, visant à (i) assurer la coexistence entre l'homme et la faune sauvage pour lutter contre le déclin des habitats et de la faune sauvage de la RNF ; (ii) réduire l'utilisation et le commerce zoonotiques illégaux, non durables et à haut risque des espèces sauvages ; (iii) réaliser le rôle de la faune sauvage pour la prospérité grâce à une utilisation améliorée des ressources naturelles, à une utilisation durable, à des moyens de subsistance et à des mécanismes de conservation de la faune et de la flore sauvages diversifiés et innovants ; (iv) renforcer la gestion et le partage des connaissances afin d'améliorer l'impact, la réplication et l'extension des meilleures pratiques du projet et des leçons apprises, en particulier dans le cadre du GWP.

Ce projet contribuera aux bénéfices environnementaux mondiaux (BEMs) : 537 767 ha d'aires protégées terrestres sous gestion améliorée (IC 1), 2 685 ha de terres et d'écosystèmes en cours de restauration (IC 3) ; 5 000 ha de paysages aux pratiques améliorées (CI 4) ; 1 873 715 tCO₂eq de GES atténués (IC 6) ; et 50 000 personnes (52 % de femmes) bénéficiant d'investissements financés par le FEM (IC 11).

En capitalisant sur la plateforme de connaissances du GWP, ce projet favorisera la collaboration régionale, le partage des savoirs et l'intégration des politiques, afin d'assurer la durabilité à long terme de la RNF et de sa biodiversité.

C'est dans le cadre de la mise en œuvre du Projet FEM-8 / Programme Mondial pour la Faune Sauvage (GWP) que le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), à travers l'Office Guinéen des Parcs Nationaux et Réserves de Faune (OGPNRF), en partenariat avec le PNUD-Guinée, engage un processus de recrutement

d'un expert en Relation Homme-Faune en charge de la « Coexistence entre l'homme et la faune du **« Projet de Protection de la Faune Sauvage dans la Réserve de Foloningbè par une Gestion Intégrée et Participative »**

III. Portée du Travail

L'expert travaillera sous la supervision du Coordinateur National du Projet et en étroite collaboration avec le Conseiller Technique Principal (CTA) et l'Unité de gestion du Projet. Il apportera un appui technique dans la planification spatiale, la gestion des conflits homme-faune, la restauration des habitats et la sensibilisation communautaire.

IV. Fonctions et responsabilités

Sous la supervision du Coordinateur National, l'expert en Relation Homme-Faune aura la responsabilité d'appuyer l'UGP dans la mise en œuvre des activités de cohabitation pacifiques Hommes-Faunes dans la RNF.

- Travailler avec le Coordinateur National et le Conseiller Technique en Chef pour coordonner le Volet 1 du projet et fournir un soutien technique dans la mise en œuvre des activités du projet.
- Accompagner l'unité de gestion du Projet dans la conception du Plan de Gestion et de Développement (PDM) de la Réserve de Faune notamment dans le zonage de l'aire protégée, les différentes utilisations paysagères.
- Travailler avec le Coordinateur National et le Conseiller Technique en Chef pour coordonner le Volet 1 du projet et fournir un soutien technique dans la mise en œuvre du projet.
- Accompagner l'unité de gestion du projet dans la conception du Plan de Gestion et de Développement (PDM) de la RNF notamment dans le zonage de l'aire protégée, les différentes utilisations paysagères.
- Soutenir la coordination des études techniques préliminaires et complémentaires pour éclairer la conception du PDM.
- Soutenir la conduite de sessions de sensibilisation et de consultation sur le changement social et comportemental dans le PNR, afin de désamorcer les conflits potentiels, d'informer la population sur le processus d'élaboration du MDP et de recueillir les préoccupations à intégrer dans le Plan de Gestion et de Développement (MDP).
- Réaliser une cartographie participative des principaux villages de la RNF.
- Mener à bien le processus local de validation du MDP avec les parties prenantes de la RNF à travers des réunions, des groupes de discussion et des ateliers locaux.
- Soutenir l'UGP dans la prise en compte de l'impact spatial de la transhumance et de l'intégration dans le Plan d'Utilisation des Terres (LUP), le Plan de Gestion et de Développement MDP, etc.
- Fournir des contributions techniques, des orientations et des conseils sur les activités du projet.
- Organiser des réunions, des ateliers et des événements liés aux activités du plan d'aménagement du territoire et/ou des projets en lien avec ce domaine.
- Gérer et fournir une communication régulière aux experts clés et aux parties prenantes sur les activités et les plans du projet.

- Participer aux activités et initiatives nationales, régionales et mondiales pertinentes et partager les connaissances et les pratiques positives liées à la gestion spatiale, au plan d'utilisation des terres, etc., du projet.
- Proposer le programme d'activités et le budget, et vérifier que le programme est correctement mis en œuvre.
- Fournir une expertise technique et des conseils stratégiques à l'UGP dans la mise en œuvre des activités de restauration du paysage telles que spécifiées annuellement.
- Capitaliser et partager les leçons tirées d'autres initiatives en Guinée et dans la région avec l'UMP afin d'améliorer l'efficacité du projet de restauration des habitats et paysages clés de la RNF.
- Élaborer, superviser et coordonner la cartographie participative des zones dégradées dans la RNF.
- Impliquer les communautés locales dans la cartographie des zones à restaurer en utilisant une approche participative et inclusive.
- Développer la collaboration avec les communautés locales pour mettre en œuvre les techniques et les parcelles ENR dans les zones identifiées.
- Fournir une formation aux communautés locales sur la mise en œuvre des méthodes de restauration de la RNF, y compris les pratiques ENR.
- Mettre en place un système de surveillance complet pour s'assurer de l'application uniforme des normes ENR.
- Reproduire les techniques réussies du RENV pour améliorer la restauration du paysage de la RNF.
- Développer et coordonner le projet pilote dans la RNF pour mettre en œuvre les techniques ENR.
- Élaborer et concevoir tous les documents techniques nécessaires à la mise en œuvre des activités du projet ENR (TdR, références techniques, rapports, procès-verbaux, etc.).
- Développer et maintenir une communication et une coordination efficaces avec d'autres intervenants locaux pour mettre en œuvre les activités du MERN.
- Coordonner la collaboration et les partenariats établis pour ce projet afin de mettre en œuvre les activités prévues à l'extrait 1.1.3.
- Coordonner et superviser les éventuelles missions avec des experts et/ou des consultants dans la mise en œuvre et le suivi des activités ENR.
- Identifier et établir un lien entre la conservation de la biodiversité/GRN/HWC avec la restauration des paysages et les activités ENR.
- Élaborer, mettre en œuvre et documenter les meilleures pratiques appropriées en matière de techniques ENR.
- Faciliter l'assistance technique et le soutien aux parties prenantes dans tous les domaines pertinents, le cas échéant.
- Assurer la production de rapports et la documentation des interventions de toutes les activités liées au MERN dans le cadre de l'extrait 1.1.3.
- Toute autre tâche assignée par le superviseur.
- Proposer le programme d'activités et le budget, et vérifier que le programme est correctement mis en œuvre.
- Détecter les problèmes et les lacunes pour éviter les blocages.

V. Résultats

- Un diagnostic participatif et une cartographie actualisée des conflits Homme-Faune sont disponibles.
- Plan de cohabitation pacifiques Homme-Faune
- Des mécanismes locaux de prévention et de gestion des conflits sont fonctionnels.
- Des plans de coexistence Homme-Faune intégrés dans le plan d'aménagement et le zonage de la RNF.
- Des communautés locales sensibilisées et impliquées dans les actions de conservation et de restauration.
- Des rapports techniques et statistiques fiables alimentent le système de suivi-évaluation du projet.

VI. Relations Hiérarchique

L'expert en Relation Homme-Faune en charge de la « Coexistence entre l'homme et la faune sauvage » rendra compte au Coordinateur National du projet et travaillera en étroite collaboration avec l'Assistant technique en chef (CTA) et l'Unité de Gestion du Projet (UPM).

VII. Compétences

- Maîtrise minimum ou équivalent dans une discipline liée aux Droit, la sociologies, l'environnement et à la gestion intégré pour la gestion des ressources naturelles, ou d'autres domaines étroitement liés.
- Minimum de 5 ans d'expérience professionnelle en dans la gestion des aires protégées, incluant de préférence les types de sujets suivants : biodiversité, conservation, Surveillance, Patrouille, Lutte Anti-Braconnages, Mesures Riveraines, etc.
- Minimum de 3 ans d'expérience avérée dans la relation communautaire, les campagnes de sensibilisation et les stratégies de mobilisation villageoise.
- Solide compétence à travailler en équipe.
- Une expérience de travail ou de coopération avec des organisations internationales/ ONG serait un atout.
- Une excellente capacité rédactionnelle français et oral sont exigés.

Langues:	Parfaite connaissance du Français. La connaissance de l'Anglais constituerait un atout.
----------	---

VIII. Dossiers de candidatures

Les candidats(es) intéressés(es) et dont les profils répondent aux critères du poste sont priés(es) de déposer les dossiers suivants :

- Une lettre de motivation.
- Un curriculum Vitae actualisé.
- Les photocopies des diplômes légalisées et attestations des services rendus.
- Tout autre document renseignant sur la carrière du candidat.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique à l'adresse :

Email : appel.offres@medd.gov.gn

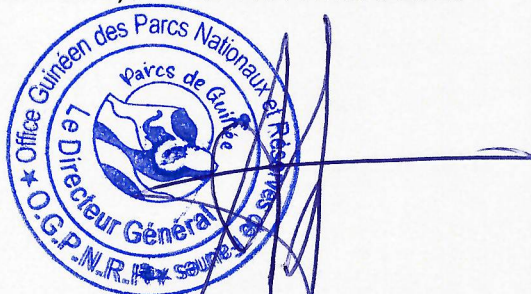
Avec la mention : « Candidature pour le poste de Relation Homme-Faune en charge de la « Coexistence entre l'homme et la faune « Projet de Protection de la Faune Sauvage dans la Réserve de Foloningbè par une Gestion Intégrée et Participative »

A

Monsieur le Directeur National du « Projet de Protection de la Faune Sauvage dans la Réserve de Foloningbè par une Gestion Intégrée et Participative »

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 30 novembre 2025 à **00 heure GMT**.

Conakry, le 1er Novembre 2025



Directeur National du Projet

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.